



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nuisances provoquées par les vols d'hélicoptères touristiques

Question écrite n° 41902

Texte de la question

M. Xavier Roseren attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les nuisances provoquées par le trafic d'hélicoptères sur plusieurs endroits du territoire français et particulièrement en Haute-Savoie. Certains territoires très sensibles tels que la vallée de Chamonix sont particulièrement exposés aux vols en hélicoptère. Si les vols exécutant des missions de sécurité et de ravitaillement des refuges de haute-montagne sont indispensables au territoire montagnard, de nombreux vols sont de nature touristique. Ces nuisances représentent de réelles problématiques en matière de protection de l'environnement. Des dispositions législatives et réglementaires permettent la mise en place de restrictions dans les zones densément peuplées. M. le député est convaincu que les territoires touristiques et les espaces naturels doivent pouvoir limiter ces vols touristiques pour des raisons environnementales. Aussi, il l'interroge sur les mesures que le Gouvernement entend mettre en place afin de limiter les nuisances résultant du trafic d'hélicoptères.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Roseren](#)

Circonscription : Haute-Savoie (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41902

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 10 janvier 2022

Question publiée au JO le : [12 octobre 2021](#), page 7531

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)